

Sujet : [INTERNET] RE: RE: Pour avis : dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué

De : > claudie.bodin (par Internet) <claudie.bodin@cotesdarmor.cci.fr>

Date : 21/11/2022 à 14:14

Pour : LE BORGNE Claudine - DDTM 22/SE/REA <claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr>

Bonjour

Désolée pour ma réponse tardive.

RAS de notre côté.

Cordialement



Claudie BODIN

Chargée QHSE

T. 02 96 75 11 75

M. 06 81 00 02 44

www.cotesdarmor.cci.fr

Abonnez-vous à la [newsletter](#)

Consultez le [catalogue formation](#)



De : LE BORGNE Claudine - DDTM 22/SE/REA <claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr>

Envoyé : lundi 21 novembre 2022 10:01

À : BODIN Claudie <claudie.bodin@cotesdarmor.cci.fr>

Objet : Re: [INTERNET] RE: Pour avis : dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Bonjour,

Je vous relance à nouveau concernant votre avis sur le dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué.

En effet, Saint-Brieuc Armor Agglomération nous indique qu'ils préparent un courrier à échéance fin du mois de novembre de façon à intégrer les avis non encore parvenus dont celui de la CCI.

Cordialement,

Claudine LEBORGNE

Cheffe de l'unité Ressource en eau et assainissement
Service environnement
claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr
1 rue du Parc – CS 52256 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex
Tel : 02 96 62 47 24 - Portable : 06 24 24 54 53

www.cotes-darmor.gouv.fr



ALERTE CRISE EAU POTABLE

RÉDUISONS NOTRE CONSOMMATION D'EAU QUOTIDIENNE
MALGRÉ LES QUELQUES PLUIES, NOS RÉSERVES D'EAU POTABLE SONT AU PLUS BAS
LA RESSOURCE EN EAU DEVIENT RARE **ÉCONOMISONS-LA !**



Le 07/11/2022 à 08:27, > claudie.bodin (par Internet) a écrit :

Bonjour

Je viens de prendre connaissance du message de mon collègue

Pourriez-vous s'il vous plaît nous fournir un nouveau lien pour l'accès aux documents car le 1^{er} mail nous avait été transféré trop tard et le lien n'était plus actif.

Par avance merci .

Cordialement



Claudie BODIN

Chargée QHSE
T. 02 96 75 11 75
M. 06 81 00 02 44

www.cotesdarmor.cci.fr

Abonnez-vous à la [newsletter](#)

Consultez le [catalogue formation](#)



De : ROUAULT Benjamin <benjamin.rouault@cotesdarmor.cci.fr>

Envoyé : lundi 7 novembre 2022 08:00

À : claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr

Cc : GUERIN Solène <solene.guerin@cotesdarmor.cci.fr>; BODIN Claudie <claudie.bodin@cotesdarmor.cci.fr>; KERNIVINEN Laurent <laurent.kernivinen@cotesdarmor.cci.fr>

Objet : Fwd: Pour avis : dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué

Bonjour

Je relais votre mail à mes collègues en copie de ce mail.

Cordialement



Benjamin ROUAULT

Responsable Technique et Travaux

T. 02 96 75 11 76

M. 06 85 41 29 33

www.cotesdarmor.cci.fr

Abonnez-vous à la [newsletter](#)

Consultez le [catalogue formation](#)



Les fichiers dwg ne sont transmis qu'à titre d'outils bureautique. La CCI22 décline toute responsabilité sur l'utilisation et l'interprétation de ces fichiers. Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.

De : LE BORGNE Claudine - DDTM 22/SE/REA <claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 3 novembre 2022, 15:13

À : ROUAULT Benjamin <benjamin.rouault@cotesdarmor.cci.fr>

Cc : SOULABAILLE Daniel - DDTM 22/SE/REA <daniel.soulabaille@cotes-darmor.gouv.fr>

Objet : Re: Pour avis : dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Bonjour,

Suite à nos échanges de septembre dernier au sujet du **dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué**, la CCI a -t-elle des remarques à formuler ?

Merci de nous les transmettre prochainement.

Cela nous permettra de les transmettre à Saint-Brieuc Armor agglomération et également de solliciter l'avis de l'autorité environnementale.

Merci d'avance.

Claudine LEBORGNE

Cheffe de l'unité Ressource en eau et assainissement
Service environnement
claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr
1 rue du Parc – CS 52256 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex
Tel : 02 96 62 47 24 6 - Portable : 06 24 24 54 53

www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22



ALERTE CRISE EAU POTABLE
RÉDUISONS NOTRE CONSOMMATION D'EAU QUOTIDIENNE
MALGRÉ LES QUELQUES PLUIES, NOS RÉSERVES D'EAU POTABLE SONT AU PLUS BAS
LA RESSOURCE EN EAU DEVIENT RARE **ÉCONOMISONS-LA !**



Le 06/09/2022 à 14:59, LE BORGNE Claudine - DDTM 22/SE/REA a écrit :

Bonjour,

Saint-Brieuc Armor agglomération vient de déposer le **dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué** (cf. dossier en PJ).

Si vous avez des remarques (quels enjeux, problématiques...), merci de nous les adresser d'ici la **mi-octobre**.

Merci d'avance de votre retour.

Cordialement,

--

Claudine LEBORGNE

Cheffe d'unité ressource en eau et assainissement
Service environnement
claudine.le-borgne@cotes-darmor.gouv.fr
1 rue du Parc – CS 52256 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex
Tel : 02 96 62 47 24 / Portable : 06 24 24 54 53

www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles (pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Pièces jointes:

Annexe13 complete.pdf

Arrêté préfectoral 30 janv 2019 décision K par K.pdf

LN_Légué_Piece1_Contexte_29 08 2022.pdf

LN_Légué_Piece2_AutorEvn_01 09 2022.pdf

LN_Légué_Piece3_Graphes et Plans_29 08 2022.pdf

LN_Légué_Piece3b_Plan de situation pjt_29 08 2022.pdf

LN_Légué_Piece4_Resume_29 08 2022-1.pdf

LN_Légué_Piece5_Etude Impact_29 08 2022.pdf

LN_Légué_Piece6_Annexes_29 08 2022.pdf

Parcelles CSV V1 OK.csv

Parcelles CSV V1 OK.ods